



MODE D'EMPLOI

SERVICES PERISCOLAIRES,

CANTINE et ACCUEIL DE LOISIRS du MERCREDI

Terre de Picardie a mis en place via son site internet www.terredepicardie.fr un « **portail famille** » qui sert à :

- Réserver les accueils périscolaires
- Réserver les repas en ligne
- Réserver les accueils du mercredi (Rosières en Santerre et Harbonnières).
- Réserver les accueils de loisirs des petites vacances scolaires
- Recevoir votre facture sur le portail famille
- Régler votre facture en ligne par carte bancaire

Toute réservation ou annulation doit se faire AU PLUS TARD
la veille avant 11 h (le vendredi avant 11 h pour le lundi)
En cas de jour férié, réservation à faire l'avant-veille.

IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE DOSSIER UNIQUE

(un par enfant) ET DE LE RETOURNER A

**TERRE DE PICARDIE – Avenue de Haute Picardie
80 200 ESTREES DENIECOURT**

Ce dossier, à remplir à chaque rentrée scolaire, permet d'accéder à l'ensemble des services proposés par Terre de Picardie.

Les inscriptions

- Vous utilisez déjà le portail famille : votre identifiant et mot de passe ne changent pas.
- Vous n'avez pas d'identifiant : contactez Terre de Picardie qui vous les communiquera par mail.
- Vous n'avez pas Internet : contactez Terre de Picardie qui prendra votre inscription par téléphone.

Il est possible d'inscrire votre ou vos enfants à la cantine et/ou au périscolaire pour toute l'année scolaire (par ex : tous les jours de la semaine, ou tous les lundis uniquement, etc) en nous contactant par téléphone.

L'inscription annuelle est à renouveler chaque année scolaire.

Dans tous les cas, toute inscription doit se faire auprès de Terre de Picardie.

La facturation

Les factures sont disponibles sur le portail famille chaque début de mois (pour les prestations du mois précédent), un délai de règlement de 15 jours est accordé. Possibilité de régler en espèces, en chèque, en CESU (uniquement pour le périscolaire) ou en ligne par carte bancaire. Passé ce délai, un titre de recette vous est adressé et à régler directement à la trésorerie de Rosières en Santerre.

TARIFS et HORAIRES

Horaires du Périscolaire : à partir de 7 h 15 le matin et jusque 19 h le soir

Tarifs Cantine :

- **Cantine** : 3,50 € le repas (6 € pour les enfants résidant HORS Terre de Picardie)

Tarifs du Périscolaire :

Le coût varie selon votre quotient familial (QF d'octobre de l'année 2017 pour l'année 2018)	Coût pour une prestation
QF inférieur ou égal à 500	1,20 €
QF compris entre 501 et 1300	1,50 €
QF égal ou supérieur à 1301	2,00 €
Tarif pour enfants résidant HORS Terre de Picardie	3,00 €

ATTENTION :

Toute prestation réservée (et non annulée si nécessaire) sera facturée.

Un repas non réservé sera facturé 6 € (l'enfant ne sera accepté qu'en cas de force majeure).

L'accueil du mercredi se déroule à Rosières en Santerre et Harbonnières.

Il est ouvert à tous les enfants scolarisés dans les écoles de Terre de Picardie.

Il fonctionne de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Possibilité de cantine le midi.

Quotient familial CAF ou MSA	Tarif / enfant / prestation					
	Résidant SUR Terre de Picardie			Résidant HORS Terre de Picardie		
	Matin	Après midi*	Journée*	Matin	Après midi*	Journée*
QF inférieur ou égal à 400	4 €	4,50 €	7,50 €	10 €	10,50 €	13,50 €
QF compris entre 401 et 750	5 €	5,50 €	8,50 €	11 €	11,50 €	14,50 €
QF compris entre 751 et 1100	6 €	6,50 €	9,50 €	12 €	12,50 €	15,50 €
QF égal ou supérieur à 1101	7 €	7,50 €	10,50 €	13 €	13,50 €	16,50 €
Prestation non réservée	10,00 €	11,00 €	14,00 €	16,00 €	17,00 €	20,00 €
Repas :	3,50 €			6 €		
Repas non réservé	6 €					

* goûter compris

N.B : un accueil de loisirs est proposé le mercredi toute la journée à Chaulnes et à Marchélepot.

Pour plus de renseignements, contacter la mairie concernée.



Contact : Aline LANGLET ou Sophie BACLET, à Terre de Picardie du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

(16h le vendredi) au [03.22.85.14.13](tel:03.22.85.14.13) / [03.64.63.00.53](tel:03.64.63.00.53) ou par

mail : cantineperi@terredepicardie.fr

